



Déclaration liminaire – FSU 34 CDEN de l'Hérault – 16 octobre 2024

Monsieur le Préfet,
Monsieur le vice-président du Conseil départemental
Madame la Directrice académique

Mesdames, messieurs,

Ce CDEN de rentrée a lieu quatre ans, jour pour jour, après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et un an, après celui de Dominique Bernard. Nous ne les oublions pas et nous continuerons à leur rendre hommage. En France, en 2020, en 2023 encore, un professeur peut être assassiné pour ce qu'il est et ce qu'il fait : juste enseigner. L'école de la République est devenue une cible pour ce qu'elle représente : un lieu d'émancipation par les savoirs. Cette idée d'émancipation est insupportable à celles et ceux qui sèment la terreur par fanatisme. L'école doit être protégée de toute attaque et de toute dérive. Face à ces drames, le travail des enseignant-es est énorme et les conditions ne sont pas toujours réunies pour le faire dans la sérénité. Les idées extrémistes sont toujours plus nombreuses sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire d'organisations qui cherchent à se rapprocher des écoles, collèges et lycées. La République doit être intraitable et doit tous les condamner. C'est le cas, aussi, quand une organisation s'en prend directement à nos élèves inscrits dans un processus transidentitaire. La transphobie est un délit, il doit être dénoncé. A ce sujet, qu'a fait l'institution scolaire pour dénoncer le rassemblement qui s'est tenu devant le Rectorat de Montpellier il y a 15 jours ? Il s'agit d'être à la hauteur pour empêcher les violences et les souffrances faites à nos élèves et aux personnels concernés.

Après la vacance du pouvoir pour cause de trêve olympique, la rentrée scolaire aura été marquée par la nomination d'un premier ministre puis d'un gouvernement qui souhaitent mettre en œuvre une politique d'austérité, politique qui va directement se faire contre les services publics et contre l'Éducation Nationale. On apprend déjà que 4 000 postes d'enseignants pourraient être supprimés, poursuivant ainsi la politique de suppression des postes opérée depuis 2017 par le Président Macron. Certes 2 000 postes d'AESH seront créés l'an prochain mais pour la plupart il s'agit d'un redéploiement des poste d'AESH hors titre 2 déjà existants. Concernant l'école inclusive, le nombre d'AESH reste à cette rentrée très insuffisant pour faire face aux demandes d'accompagnement notifiées. Nous espérons d'ailleurs avoir toutes les informations que nous demandons depuis plusieurs instances auprès de Madame la DASEN concernant l'ASH. Dans certaines circonscriptions, l'administration estime que la prise en charge est effective à partir du moment où un élève notifié bénéficie d'une heure d'accompagnement par jour soit 4 heures par semaine. La loi ne donne ni minima ni maxima pour les élèves mutualisés. Pour les AESH ça implique l'accompagnement de plusieurs élèves d'une même classe en même temps, et des déplacements en permanence sur plusieurs secteurs différents. L'inclusion est pour nous

essentielle à la démocratisation de l'accès à l'enseignement de tous les jeunes quelles que soient leurs difficultés et leur situation de handicap. Or force est de constater que, aujourd'hui, l'inclusion scolaire n'est pas correctement assurée à chacun des élèves qui y ont également droit, générant beaucoup de souffrance tant chez les élèves que pour les personnels. On soutiendra les parents d'élèves qui se mobilisent pour que leurs enfants bénéficient de ce à quoi ils ont droit. Nous déplorons que l'ARS ne joue pas son rôle d'accueil des élèves présentant des handicaps plus lourds et se défausse pour des raisons budgétaires sur l'Éducation Nationale. Monsieur le Préfet, en tant que garant des services publics du département, nous comptons sur vous pour faire évoluer positivement les choses.

Dans le premier degré, cette rentrée est marquée par la généralisation des évaluations nationales standardisées à tous les niveaux de l'école élémentaire. Elles constituent pour les élèves des épreuves annuelles insécurisantes et sont inutiles et chronophages pour les professeurs. Les évaluations dont les enseignantes et enseignants ont besoin sont celles qui aident à comprendre les procédures des élèves pour réguler les activités pédagogiques, pas celles qui organisent les groupes de niveau et installent une logique de tri des élèves. La majorité des écoles ont décidé de les faire passer, mais sans aucune conviction, avec beaucoup de lassitude et dans le seul but de ne pas subir de pressions hiérarchiques. La rentrée est marquée également dans le département de l'Hérault par le choix qui a été fait de recruter des contractuel·les pour une durée d'un an, au lieu de recruter entièrement les candidats du CRPE admis sur liste complémentaire en tant que professeur stagiaire. Nous le regrettons. Enfin, la carte scolaire de cette rentrée est marquée par la volonté du ministère de récupérer toujours plus de postes au titre de la baisse démographique. Les mesures de fermetures s'appuient beaucoup trop sur des critères quantitatifs sans prendre suffisamment en compte l'IPS, les spécificités des écoles ou des territoires. D'autres points restent inquiétants et requièrent toute notre vigilance : pas de création de postes de remplaçants, beaucoup de RASED incomplets voire inexistantes, des classes dédoublées parfois au-dessus des seuils...

Concernant l'EPS et le sport scolaire, ils n'échappent pas au rouleau compresseur de l'austérité. Les recrutements du personnels titulaires sont insuffisants, le manque et l'état des installations sportives et artistiques sont plus que problématiques, le sport scolaire connaît une crise budgétaire et idéologique sans précédent. Les décisions politiques déshéritent et affaiblissent méthodiquement le sport et l'EPS à l'école. Dans notre académie, la diminution du nombre d'IMP (-25%) allouées à la coordination de district UNSS, et ce malgré un bilan d'activité très positif (hausse générale des licenciés, hausse des licenciées filles, hausse des licenciés en lycée, nombre de rencontres et de compétition en hausse) envoie un bien triste signal à la profession ! L'héritage ne peut se limiter aux émotions positives procurées par les spectacles sportifs, les cérémonies et célébrations qui ont accompagné les JOP 2024.

Au collège, cette rentrée se veut celle de la tentative de mise en place de force du « Choc des savoirs » en français et en mathématiques, en 6^{ème} et en 5^{ème}. Cette politique repose, nous ne cessons de le rappeler, sur une conception passéiste de l'école qui renforce les assignations sociale et scolaire de nos élèves et cherche à les trier plus précocement. Nous demandons son retrait immédiat. Nous nous félicitons que dans de nombreux collèges, les groupes de niveau n'aient pas été mis en place grâce aux mobilisations et à l'intelligence collective des

équipes enseignantes. Cependant, nous restons particulièrement inquiets du sort fait aux élèves des classes de 6^e qui, là où ces groupes ont été organisés en Français et en Mathématiques, vivent un véritable enfer d'adaptation au collège dans une désorganisation... totalement organisée.

Au moment où la pression démographique commence tout juste à se relâcher, les écoles, collèges et lycées de l'Hérault ont besoin d'un vaste plan d'urgence : plus de postes, moins d'élèves par classe. Ils ont besoin d'un plan massif pour recréer de la mixité sociale sur les territoires socialement fortement ségrégués mais aussi sur les territoires sur lesquels l'école publique laïque connaît une forte concurrence de l'enseignement privé confessionnel. Nous continuons à demander que l'ensemble de l'école publique de la ville de Béziers, de la maternelle au baccalauréat, relève de l'éducation prioritaire, que des écoles et collèges d'autres villes comme Agde ou de certains quartiers de Montpellier le soient aussi. On n'a que trop attendu.

Après l'année scolaire 2023-2024 marquée par le recul du départ de l'âge à la retraite et de l'augmentation du nombre d'annuités, l'année scolaire 2024-2025 semble vouloir s'orienter vers une nouvelle année de baisse historique du pouvoir d'achat de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale comme de l'ensemble de la Fonction Publique. La poursuite du gel du point d'indice, la possible non reconduction de la Gipa, l'absence de volonté de revalorisation générale et sans contrepartie vont accentuer le processus de paupérisation des métiers de l'éducation au moment même où ils connaissent un manque d'attractivité et des problèmes majeurs de recrutement.

L'école publique laïque a besoin de moyens. Mais elle a aussi besoin de respect et de reconnaissance pour sortir de la crise dans laquelle elle s'enfonce. Pour la jeunesse que nous formons, une politique éducative ambitieuse est indispensable. Le très mauvais signal donné par le gouvernement Barnier est durement ressenti par nos professions. C'est pour la jeunesse que le pays doit investir massivement et non réaliser des coupes budgétaires mortifères tant pour l'élévation des formations, pour la lutte contre le dérèglement climatique, ou pour un modèle social capable d'assurer protection et justice sociales.

Cette rentrée est marquée par la promesse d'un temps complet avec l'intégration des heures travaillées sur le temps méridien, Le retour à une prise en charge par l'État de la rémunération des AESH qui accompagnent les élèves sur le temps de restauration scolaire est annoncée comme la mesure phare de la rentrée. Pour le ministère, elle permettra d'augmenter le temps de travail des AESH et de proposer un temps complet aux AESH qui le souhaitent. En réalité, pour celles et ceux qui travaillent 24 heures par semaine, l'ajout de 8 heures supplémentaires portera l'activité à 32 heures hebdomadaires, soit une quotité de travail de 82%.

Cette rentrée scolaire aura été marquée aussi par une recrudescence de violences au quotidien dans les écoles, les collèges et les lycées. D'où la question diverse que nous avons déposée, car les réponses apportées sont parfois trop éloignées de ce que vivent les élèves et les collègues dans certaines écoles et établissements, à Montpellier ou à Béziers par exemple. Une meilleure communication est indispensable. Pour la FSU la sécurité est avant tout une question de présence humaine avant d'être une question de caméra de surveillance, de tourniquets ou autres détecteurs de métaux. Le lien entre l'école et la police comme gardienne de la paix doit être clarifié et renforcé.

Le travail sur la sectorisation mené par le Département de l'Hérault doit être davantage appuyé par les différents services de l'État et être davantage déconnecté des préoccupations politiques. Nous avons demandé également, en questions diverses, au Conseil départemental que nous soient données les dotations d'équipement et de fonctionnement des collèges de l'Hérault publics et privés. Ces données nous sont importantes.

Nous dénonçons toute politique de rémunération qui consiste à multiplier les missions des enseignants pour leur distribuer quelques miettes qui au final coutent chères et n'ont aucun intérêt pour les apprentissages et la réussite de nos élèves.